



Code de conduite des fournisseurs

**Une vie d'intégrité.
Une vie de chimie.**

Un message pour nos partenaires commerciaux

Chez Chemours, nous reconnaissons que nous vivons dans un monde qui demande davantage. Nos clients exigent de l'innovation ; nos investisseurs exigent des bénéfices ; les quartiers de notre communauté exigent des opérations responsables ; et la société exige des solutions aux problèmes qui affectent le monde.

En réponse à cette situation, nous réimaginons ce que peut être une entreprise de chimie – une entreprise tournée vers l'avenir et résolument ancrée dans nos cinq valeurs d'entreprise :

- Nos clients sont notre priorité.
- Nous fonctionnons avec une **simplicité rafraîchissante**.
- Nous adoptons l'entrepreneuriat collectif.
- Nous sommes définis, en partie, par notre obsession pour la sécurité.
- Nous nous efforçons de donner le meilleur de nous-mêmes avec une **intégrité inébranlable**.

Ces valeurs influencent chaque décision que nous prenons, chaque initiative que nous entreprenons et chaque opportunité que nous saisissons (ou non). Elles font partie de ce qui rend Chemours unique. Elles s'étendent aux relations que nous entretenons avec des entreprises telles que la vôtre, et vous les verrez clairement reflétées dans notre code de conduite des fournisseurs.

Nous attendons de vous, en tant que fournisseur, que vous souteniez, adoptiez et mettiez en œuvre les normes énoncées dans le code, lesquelles sont fondées sur les dix principes de l'initiative du Pacte mondial des Nations unies et du programme Responsible Care® (Gestion responsable) de l'industrie chimique mondiale.

Je vous encourage à lire notre code des fournisseurs afin de savoir clairement comment faire des affaires avec nous. Tout se résume à ce qui suit : chez Chemours, nous faisons ce qui est juste pour nos clients, nos collègues et nos communautés – tout le temps. Et c'est ce que nous vous demandons, et ce que vous devez demander à vos fournisseurs. Ainsi, nous pourrions véritablement être des partenaires pour améliorer la vie des personnes partout dans le monde grâce au pouvoir de la chimie.

Table des matières

Notre mission	4
Des valeurs qui créent la chimie de Chemours	5
Notre engagement en matière de responsabilité sociale d'entreprise	6
Pratiques éthiques	7
Pratiques en matière de travail, de sécurité et de qualité	9
Pratiques environnementales	12
Quelques mots de conclusion à nos fournisseurs	13

Notre mission

Chemours œuvre à la création d'un monde plus original, plus performant et plus propre grâce au pouvoir de la chimie.



Original

Rendre le monde quotidien plus brillant et plus vivant grâce à nos avancées dans les technologies du titane



Performant

Rendre les processus plus efficaces et plus productifs



Propre

Fournir des solutions qui ont un impact positif sur la vie des personnes et un impact aussi minime que possible sur notre planète



Des valeurs qui créent la chimie de Chemours

La chimie est le moteur de notre entreprise, mais nos valeurs sont notre motivation. Nos valeurs sont simples mais puissantes, et notre souci d'efficacité et de résultats pour nos clients n'occulte jamais notre engagement à adopter un comportement éthique dans tout ce que nous faisons. Nous attendons de nos fournisseurs qu'ils connaissent nos valeurs et qu'ils les respectent également. Si nous faisons tout ce qui est bon pour nos employés, nos partenaires, nos parties prenantes et nos communautés, le succès suivra.



Priorité au client

Stimuler la croissance de nos clients et la nôtre en comprenant leurs besoins et en nouant des relations à long terme.



Simplicité rafraîchissante

Diminuer la complexité, investir dans l'essentiel et obtenir des résultats plus rapidement.



Entrepreneuriat collectif

Agir comme si vous étiez le propriétaire de l'entreprise, tout en adoptant les principes d'inclusion et du travail en équipe.



Obsession pour la sécurité

Nous sommes persuadés qu'un milieu de travail sûr est un milieu de travail rentable.



Intégrité inébranlable

Faire ce qui est juste pour nos clients, nos collègues et nos communautés – tout le temps.



Notre engagement en matière de responsabilité sociale d'entreprise

Notre monde exige plus que des produits chimiques efficaces et avancés qui permettent la mise en œuvre de technologies essentielles comme le transport, la communication, l'énergie et l'électronique. Il exige que nous fournissions ces technologies essentielles à moindre coût pour notre planète commune. Les milliers d'employés de Chemours répondent aux demandes du monde entier en travaillant avec nos clients, fournisseurs et parties prenantes tout au long de la chaîne de valeur, afin d'exploiter et d'étendre notre portefeuille de produits innovants. Ensemble, nous faisons progresser la chimie responsable et nous l'intégrons à notre stratégie d'entreprise et de croissance.

Nous nous sommes engagés publiquement en 2018 à donner vie à la chimie responsable en introduisant notre démarche d'engagement de responsabilité sociale d'entreprise. Nous nous sommes également engagés à nous responsabiliser à travers 10 objectifs ambitieux que nous nous efforçons d'atteindre d'ici à 2030.

Et depuis le jour où nous avons pris cet engagement, nous avons entrepris de faire la planification nécessaire pour concrétiser notre engagement. Nous entrelaçons notre engagement pour la responsabilité sociale d'entreprise et nos objectifs pour 2030 dans la manière dont nous exerçons nos activités et nous étendons leur portée à nos partenaires et intervenants tout au long de notre chaîne de valeur.

Chaque année, nous informons de nos progrès dans notre rapport sur l'engagement en matière de responsabilité sociale d'entreprise. Nous y approfondissons chacun nos objectifs pour 2030, en soulignant les points de repère que nous avons établis, l'infrastructure de soutien que nous avons mise en place et les actions que nous avons prises pour atteindre ces objectifs. Si vous souhaitez en savoir plus, nous vous invitons à [télécharger et à lire notre rapport complet](#).

“Nous nous engageons à intégrer la responsabilité sociale d'entreprise dans tous les aspects de notre fonctionnement, ce qui en fait une partie intégrante de la culture de Chemours.”



Amber Wellman
Responsable du
développement durable



Pratiques éthiques

La santé de notre entreprise et de nos fournisseurs repose sur une base solide de comportement éthique. Chemours s'engage à mener ses affaires commerciales avec une intégrité inébranlable. Nous faisons ce qui est juste pour nos clients, nos collègues et nos communautés – tout le temps.

Nous encourageons une culture de liberté de parole qui ne tolère pas les représailles. Les fournisseurs doivent s'exprimer et informer Chemours s'ils ont connaissance ou s'ils soupçonnent une conduite contraire à l'éthique ou illégale ayant un impact sur notre entreprise ou l'impliquant. La [ligne d'assistance de Chemours pour toute question d'éthique](#) est disponible 24 heures sur 24

Conformité aux lois

Quel que soit l'endroit où nous travaillons, Chemours respecte toutes les lois, règles et réglementations applicables, même si elles peuvent être complexes et sujettes à des changements. C'est également le cas lorsque les lois diffèrent d'un pays à l'autre. Nous attendons de nos fournisseurs qu'ils fassent de même et qu'ils s'efforcent de mettre en œuvre ces normes avec leurs fournisseurs.

Directives pour les fournisseurs

- Lorsqu'ils traitent avec Chemours ou en son nom, les fournisseurs doivent se conformer à toutes les lois antitrust et de concurrence ou de contrôle du commerce en vigueur dans les pays où ils opèrent.
- Nos fournisseurs doivent respecter les lois commerciales des États-Unis et de tous les pays où ils opèrent, y compris, mais sans s'y limiter, les lois et règlements concernant :
 - L'importation ou l'exportation de biens, de services ou de technologies.
 - Les licences gouvernementales ou autres approbations requises pour effectuer des transactions.
 - Les sanctions interdisant les transactions avec des pays, des entreprises ou des personnes spécifiques.
 - La classification, la valorisation, l'étiquetage et le transport des produits.
 - Les minéraux de conflit.

Lutte contre la corruption

L'engagement de Chemours en faveur d'une intégrité inébranlable signifie que nous jouons tous un rôle dans l'effort visant à éliminer la corruption dans le monde entier. Nous respectons strictement les lois anti-corruption et attendons de nos fournisseurs qu'ils fassent de même.

Directives pour les fournisseurs

- Nos fournisseurs doivent travailler contre la corruption et agir conformément à toutes les lois relatives à la corruption, y compris la Foreign Corrupt Practices Act et toute autre loi locale applicable.
- Nos fournisseurs ne doivent s'engager dans aucune forme de corruption ou d'extorsion pour obtenir un avantage commercial au nom de Chemours, y compris pour faciliter les paiements.



Pratiques éthiques

“Lorsque nous agissons dans l’intérêt de nos clients, nos parties prenantes et nos communautés, nous sommes convaincus que cela portera des fruits.”



Kristine Wellman

Premier vice-président,
avocat général et secrétaire général

- Nos fournisseurs ne doivent pas utiliser de moyens illégaux ou inappropriés pour gagner des marchés ou obtenir un traitement préférentiel pour Chemours. Cela inclut l’obtention induite d’un traitement fiscal ou douanier favorable, de recevoir des permis ou des approbations réglementaires, ou de contourner les lois ou les réglementations.
- Chemours décourage l’offre ou la réception de cadeaux et limite considérablement la valeur des cadeaux que peuvent recevoir les employés.
- Les registres des fournisseurs remis à Chemours doivent refléter avec précision la valeur et la nature de toutes les transactions.
- Toutes les transactions commerciales et d’affaires sont réalisées de manière transparente et enregistrées avec précision dans les livres et registres du fournisseur. Il ne doit pas y avoir de participation effective ou de tentative de participation au blanchiment d’argent.

Protection de l’information et des biens

Chez Chemours, nous traitons les données de nos employés, clients, fournisseurs et tiers avec soin et conformément à la loi, à la politique de confidentialité de Chemours et à nos obligations envers nos partenaires et clients. Il est de notre responsabilité de traiter tous types de données de manière sécurisée et appropriée et de prendre les précautions nécessaires à leur sécurité. Nous demandons aux fournisseurs de traiter nos informations et nos biens de la même manière.

Directives pour les fournisseurs

- Les fournisseurs mettront en œuvre des mesures suffisantes pour protéger tout secret commercial ou toute information confidentielle fournis au cours des transactions commerciales.
- Les fournisseurs respecteront toutes les réglementations pertinentes en matière de confidentialité des données.
- Les fournisseurs se conformeront à toutes les lois applicables en matière de protection des données pour protéger les informations personnelles et concluront des accords de protection des données appropriés et traiteront les informations personnellement identifiables conformément aux exigences de ces accords.
- Les informations ne doivent être fournies aux employés des fournisseurs qu’en cas de « nécessité », conformément aux objectifs décrits dans la politique de confidentialité de Chemours et dans les accords de confidentialité et les protocoles de protection des secrets commerciaux.
- Les documents contenant des informations confidentielles dont les fournisseurs n’ont plus besoin pour mener leurs activités au nom de Chemours doivent être retournés à Chemours ou détruits conformément aux instructions de Chemours.
- Les fournisseurs doivent s’assurer qu’ils disposent des approbations requises avant d’accepter toute invitation externe à partager l’expertise ou les informations de Chemours.
- Aucune information confidentielle en possession des fournisseurs concernant Chemours ne doit être utilisée pour commettre ou appuyer un délit d’initié.



Pratiques en matière de travail, de sécurité et de qualité

Chemours soutient son engagement envers ses communautés par un engagement tout aussi fort en faveur de pratiques d'emploi équitables et par le devoir absolu de respecter les normes les plus élevées en matière de droits de l'homme. Nous pensons que toutes les blessures et les maladies professionnelles peuvent être évitées et nous nous efforçons d'atteindre l'objectif de zéro blessure sur le lieu de travail. Chemours et ses fournisseurs doivent appliquer des normes de conduite afin de s'assurer que chaque employé soit confiant et se sente en sécurité dans un environnement ouvert et de confiance. Ensemble, avec nos partenaires commerciaux, nous construisons une culture où tout le monde est inclus, et où les différences sont une source de force et un motif de célébration.

Droits de l'homme

Chemours s'est engagé à protéger et à faire progresser les droits de l'homme partout où il opère et attend de ses fournisseurs qu'ils fassent de même. Chemours respecte les normes internationales, telles que les conventions de l'Organisation internationale du travail (OIT), la Déclaration des droits de l'homme des Nations unies, les principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme, l'Organisation de coopération et de développement économiques et la Charte internationale des droits de l'homme. Chemours ne tolérera pas le recours au travail des enfants ou au travail forcé, à l'esclavage ou au trafic d'êtres humains dans toutes nos opérations et installations mondiales, y compris celles exploitées par les fournisseurs, ou dans les opérations de nos fournisseurs.

Directives pour les fournisseurs

- Les fournisseurs doivent se conformer à toutes les lois internationales et nationales applicables en matière de travail.
- Le nombre total d'heures de travail doit être en accord et conforme aux attentes de Chemours et dans la limite autorisée par la loi applicable.
- Les fournisseurs doivent respecter les lois et règlements relatifs au salaire minimum légal, et les heures supplémentaires doivent être payées selon la majoration prévue par la loi.
- Tout travail doit être volontaire et les réglementations locales concernant l'enregistrement du temps et le paiement doivent être respectées.
- En aucun cas le travail des enfants ou le travail forcé, l'esclavage ou la traite des êtres humains ne seront tolérés.
- Les fournisseurs doivent fournir une formation à leurs employés et à leur direction concernant la traite des êtres humains, l'esclavage moderne et le travail des enfants.
- Les fournisseurs doivent s'assurer que leurs employés ne subiront pas de représailles pour avoir signalé ou soulevé des problèmes liés à l'emploi, ils doivent fournir un moyen confidentiel aux travailleurs de faire part de leurs préoccupations et doivent tenir un registre clair des plaintes des employés.
- Les fournisseurs doivent respecter la liberté d'association de leurs employés et reconnaître le droit à la négociation collective.



Pratiques en matière de travail, de sécurité et de qualité

“Atteindre l'excellence en matière de sécurité commence par nous responsabiliser, être transparent par rapport à nos attentes, faire face aux défis et s'approprier les résultats ensemble.”



Denise Dignam
Président,
Technologies du titane et
Solutions chimiques de Chemours

Santé, sécurité et qualité

Chemours veut créer une culture qui donne la priorité à la sécurité physique et psychologique. C'est pourquoi l'obsession pour la sécurité est l'une de nos cinq valeurs d'entreprise. Nous attendons de nos fournisseurs qu'ils fournissent un lieu de travail sûr à leurs employés, conformément à toutes les lois et réglementations applicables, et qu'ils fassent tout leur possible pour promouvoir la santé et la sécurité physiques et psychologiques au quotidien.

Directives pour les fournisseurs

- Les fournisseurs sont tenus de fournir un lieu de travail sûr et sain à leurs employés, conformément à toutes les lois et réglementations applicables.
- Les fournisseurs doivent communiquer et former de manière appropriée leurs employés sur les risques potentiels liés au lieu de travail et aux matériaux dangereux et sur l'utilisation des équipements de protection individuelle.
- Les fournisseurs ne prendront pas de mesures de représailles à l'encontre des employés qui font part de leurs préoccupations en matière de sécurité.
- Les fournisseurs doivent disposer d'un programme de santé et de sécurité dans lequel des objectifs et des cibles de performance de sécurité sont fixés et mesurés.
- Les fournisseurs doivent être disposés à partager leurs performances en matière de sécurité et/ou leurs certifications de sécurité à la demande de Chemours.
- Les fournisseurs fourniront à Chemours des produits et des services qui répondent à toutes les normes de sécurité applicables et favorisent l'utilisation et l'élimination sûres de leurs produits.
- Les fournisseurs doivent fournir des fiches de données de sécurité contenant toutes les informations nécessaires sur la sécurité des produits pour toutes les substances dangereuses.
- Les fournisseurs maintiendront des standards de qualité acceptables, intégreront les pratiques de qualité nécessaires pour garantir la livraison d'un produit qui satisfait ou dépasse les exigences du contrat, et seront disposés à partager les certifications de qualité externes avec Chemours.
- Les fournisseurs signaleront immédiatement à Chemours toute préoccupation concernant la sécurité des produits ou des procédés.
- Les fournisseurs protégeront leurs employés et le grand public contre les dangers inhérents à leurs processus et à leurs produits, ainsi que pendant la fabrication et le transport de leurs produits.



Pratiques en matière de travail, de sécurité et de qualité

Inclusion et diversité

Chemours croit au pouvoir de l'inclusion et de la diversité pour produire les meilleures réflexions, solutions et innovations nécessaires pour rester compétitif et a fixé des objectifs ambitieux pour accroître la diversité de sa main-d'œuvre. Nous reconnaissons également la valeur de l'utilisation d'une base de fournisseurs diversifiée – qui représente les communautés mondiales que nous servons – pour obtenir les biens et services nécessaires à nos opérations. La diversité de la pensée et de la résolution des problèmes est bénéfique pour les affaires, et nous encourageons vivement nos fournisseurs à travailler avec des petites entreprises, ainsi qu'avec celles détenues par des minorités, des femmes et d'autres groupes sous-représentés.

Directives pour les fournisseurs

- Les fournisseurs doivent s'engager à créer un lieu de travail inclusif et diversifié et à soutenir les entreprises appartenant à des groupes divers, y compris, mais sans s'y limiter, les entreprises appartenant à des minorités et à des femmes, les entreprises appartenant à des vétérans et les entreprises appartenant à des personnes appartenant à la communauté LGBTQ+.
- Les fournisseurs doivent se conformer à toutes les lois applicables en matière de non-discrimination dans l'emploi et exiger de leurs partenaires commerciaux qu'ils respectent les lois sur la non-discrimination.
- Les fournisseurs doivent garantir la non-discrimination dans l'emploi, la profession et les pratiques du personnel. Ces caractéristiques comprennent généralement, sans s'y limiter, l'appartenance raciale, la couleur de peau, le sexe, la religion, les opinions politiques, l'extraction nationale, l'origine sociale, l'âge, le handicap, le statut sérologique au VIH, l'appartenance à un syndicat, l'expression du genre et l'orientation sexuelle.
- Les fournisseurs doivent prendre des dispositions raisonnables pour les pratiques et observances religieuses de tous les employés.
- Les fournisseurs doivent s'assurer que tous les employés sont traités de manière égale et avec respect. Aucun employé ne doit être victime de harcèlement physique, sexuel, psychologique ou verbal.



Pratiques environnementales

“Nous avons pris l’engagement de donner vie à une chimie responsable, en fournissant des technologies essentielles à un moindre coût pour notre planète commune.”



Gerardo Familiar

Présidente,
Matériaux hautes performances

Chemours comprend que nos clients – et leurs clients – sont confrontés à un monde qui exige que les produits essentiels soient fabriqués à un coût moindre pour l’environnement. C’est pourquoi Chemours se concentre sur la chimie responsable, et nous demandons à nos fournisseurs de s’associer à nous. Nous devons travailler en étroite collaboration avec nos clients et nos fournisseurs pour développer de nouvelles solutions responsables qui répondent aux défis mondiaux.

Chemours s’engage à respecter les principes de Responsible Care® 14001 (RC14001®), qui combine le système de gestion Responsible Care® (Gestion responsable) du secteur chimique et la norme ISO 14001 en une seule norme technique. Ces principes visent à améliorer les performances en matière d’environnement, de santé, de sécurité et de sûreté des installations, des processus et des produits tout au long de leur cycle de vie. Les fournisseurs doivent adopter la norme RC14001® ou développer des programmes similaires pour soutenir leurs propres opérations.

Directives pour les fournisseurs

- Les fournisseurs doivent se conformer à toutes les réglementations, mandats et lois environnementales en vigueur dans les pays où ils opèrent. En outre, les fournisseurs doivent s’assurer que toutes les certifications, tous les permis et tous les enregistrements environnementaux nécessaires sont maintenus à jour.
- Une formation doit être dispensée à toutes les parties concernées afin de garantir la connaissance et le respect de toutes les politiques environnementales nécessaires.
- Les fournisseurs doivent promouvoir le développement, la fabrication, le transport, l’utilisation et l’élimination de leurs produits et technologies dans le respect de l’environnement, de manière à minimiser l’impact sur la biodiversité, le changement climatique et la pénurie d’eau.
- Les fournisseurs doivent envisager l’utilisation de ressources renouvelables dans leurs chaînes d’approvisionnement et leurs opérations.
- Les fournisseurs doivent utiliser les ressources de manière efficace, minimiser la pénurie, appliquer des technologies économes en énergie et respectueuses de l’environnement, et réduire les déchets, ainsi que les émissions dans l’air, l’eau et le sol.
- Les fournisseurs sont censés mesurer leurs performances environnementales, fixer des objectifs pour réduire leur impact, rendre compte de leurs progrès de manière transparente et être disposés à partager leurs progrès, ainsi que des copies de leurs certifications de système de gestion environnementale sur demande de Chemours.



Quelques mots de conclusion à nos fournisseurs



Le 13 septembre 2018, The Chemours Company a annoncé son engagement en matière de responsabilité sociale d'entreprise (RSE) exprimée à travers les 10 objectifs ambitieux que nous nous efforçons d'atteindre d'ici à 2030. À travers notre engagement en matière de responsabilité sociale d'entreprise, nous aspirons à différencier notre organisation et à démontrer à nos parties prenantes que Chemours est véritablement une société de chimie d'un autre genre, qui s'efforce de répondre aux demandes changeantes des clients, des communautés, des investisseurs, des employés et des parties prenantes du monde entier.

Notre organisation d'approvisionnement s'engage à créer une base de fournisseurs durables qui sert les intérêts de toutes ces parties prenantes de Chemours, ainsi que notre engagement en faveur d'une gestion responsable de l'environnement et d'une tolérance zéro pour toute forme de discrimination, de fraude ou de comportement contraire à l'éthique, de conditions de travail dangereuses et de toute violation des droits de l'homme. Cet engagement sous-tend les attentes énoncées dans le présent code de conduite des fournisseurs.

Notre code de conduite des fournisseurs constitue un message clair de cette attente pour tous nos fournisseurs, et Chemours se réserve le droit, dans le cadre de notre processus de gestion du cycle de vie des fournisseurs, d'évaluer les performances des fournisseurs par rapport à cette attente, y compris l'évaluation et l'audit des opérations des fournisseurs.

Chemours s'engage à rendre la chimie aussi responsable qu'essentielle. Nous pensons qu'ensemble, nous apportons des changements qui sont non seulement bons pour les affaires, mais aussi pour les personnes et la planète.

Nous vous remercions d'avance pour votre partenariat et votre engagement envers le code de conduite des fournisseurs de Chemours.

Cordialement,

A handwritten signature in black ink that reads "Gladys Gabriel".

Gladys Gabriel

Vice-présidente, directrice des achats
The Chemours Company



Comment envisager une question d'éthique

Face à un dilemme éthique, nous vous suggérons de vous poser les questions suivantes :

- Est-ce la bonne chose à faire ?
- Est-ce légal ?
- Est-ce conforme à la lettre et à l'esprit du code de conduite des fournisseurs de Chemours ?
- Cela me dérangerait-il si mon action apparaissait dans les journaux ou en ligne ?

Si vous avez le moindre doute sur les réponses à l'une de ces questions, demandez conseil à votre contact d'achat de Chemours, à la [ligne d'assistance pour les questions d'éthique de Chemours](#) ou à l'adresse ProcurementCOE@Chemours.com.

Carte de poche pour la ligne d'assistance pour les questions d'éthique

Appels États-Unis et Canada :
1-844-499-4607



Pour les pays hors des États-Unis ou pour [faire votre demande en ligne](#), cliquez ci-dessus ou scannez le code-barres.

